

Compte rendu de la visite du samedi 3 octobre 2020 chez M. Mathieu IMBAULT à Ormoy-La-Rivière (91150)

Suite à la réunion de travail avec les élus de Mesnil-sur-Iton, de Breteuil et de Sainte-Marie- d'Attez le mercredi 30 septembre 2020, nous avons programmé une visite le samedi 3 octobre sur le site de méthanisation Bio Énergies de Dhuillet à Ormoy-la-Rivière géré par M. IMBAULT et d'autres associés.

M. DOUBLET élu de Mesnils sur Iton et Mr BRAULT, maire de Sainte Marie d'Attez, ont participé à la visite.

Lorsque nous sommes arrivés à proximité du site, nous nous sommes positionnés à 600 mètres du site, le site et le vent 30/40 km/h nous faisant face. Nous n'avons constaté aucune odeur. Il ne paraissait pas nécessaire de s'éloigner à plus de 1 km pour constater la même chose.

Nous nous sommes rendus sur le site de méthanisation. M. IMBAULT nous a reçu et a commencé la présentation en suivant la circulation des matières entrantes. Il a précisé que toutes les matières entrantes et sortantes étaient pesées pour respecter le cahier des charges. Dans un premier temps nous avons observé les tas d'ensilages qui ne généreraient aucune odeurs. M. IMBAULT a alors précisé que contrairement aux tas d'ensilage, les unités de méthanisation qui récupèrent des boues de station d'épuration et des déchets ménagers génèrent, elles, des odeurs. M. IMBAULT a continué sa présentation avec les différentes étapes du procédé, à savoir incorporation des matières dans le digesteur, puis post digesteur et stockage de l'engrais organique. Il a été constaté à l'unanimité pendant ce parcours qu'il n'y avait pas d'odeurs y compris à côté d'un engrais organique solide stocké sur le site.

Durant tout ce parcours, des questions techniques ont été posées par M. DOUBLET et M. BRAULT à M. IMBAULT, les réponses apportées semblaient correspondre aux attentes de nos invités.

En fin de visite, M. BRAULT a pris le chemin du retour, et M. DOUBLET, a souhaité rendre visite aux riverains (les premiers étant à moins de 100 mètres). Après en avoir rencontré quelques-uns, il nous a rejoint à l'entrée du site et informé qu'il n'y avait pas de problèmes majeurs avec ce site de méthanisation. Outre les 2 ou 3 premiers jours lors de la mise en route, aucune nuisances olfactives ou sonores n'ont été mentionnées par les riverains.

M. BRAULT, soucieux de devoir répondre aux éventuelles inquiétudes de ses administrés, s'est dit satisfait de cette visite car toutes ses interrogations ont trouvé réponses. M. DOUBLET quant à lui, a été rassuré sur l'une de ses préoccupations premières que constituait l'impact olfactif, mais reste dubitatif sur des questions plus générales.

Pour notre part, nous nous réjouissons de cette visite dont la mission première était de faire constater la coexistence possible entre unité de méthanisation et riverains à proximité qui tiennent à préserver leur cadre de vie, notamment vis-à-vis de la question olfactive.

Compte-rendu réalisé par le collectif Iton Énergies.